

Milan/Londres/Paris/Düsseldorf, le 15 mars 2021

Ambienta est certifié conforme à l'article 9 du règlement SFDR

Ambienta SGR SpA (« Ambienta » ou « la Société »), premier gestionnaire d'actifs européen axé sur le développement durable, a le plaisir d'annoncer avoir obtenu la certification assurant la conformité de ses produits à l'article 9 du SFDR, le règlement européen « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR), entré en vigueur le 10 mars.

Le SFDR entend accroître la transparence des risques et opportunités associés au développement durable dans les décisions d'investissement. Les produits d'investissement couverts par l'article 9 visent spécifiquement l'atteinte d'objectifs en terme de développement durable. Le SFDR est issu du Plan d'action pour le financement durable (SFAP), qui encourage les investissements durables au sein de l'UE afin d'atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris et le Green Deal européen.

La mission d'Ambienta, qui consiste à proposer des placements axés sur le développement durable, au travers d'Ambienta X, sa division spécialisée sur les marchés boursiers qui cible les investisseurs institutionnels et privés, et de ses investissements en capital-investissement, s'aligne stratégiquement sur les dispositions du SFDR. En outre, le *programme ESG in Action* exclusif d'Ambienta, déployé dans l'ensemble de la société et pour toutes ses classes d'actifs, est un témoignage supplémentaire de la stratégie d'Ambienta, définitivement tournée vers le développement durable, depuis sa création en 2007.

Nino Tronchetti Provera, fondateur et associé d'Ambienta, a déclaré : « Nous investissons avec succès dans des entreprises qui apportent des solutions aux questions environnementales depuis plus de dix ans, ayant la conviction que la durabilité environnementale est un puissant moteur de création de valeur. Nous sommes naturellement alignés sur les objectifs à long terme de l'UE. »

Fabio Ranghino, responsable de la durabilité et de la stratégie, a ajouté : « Nous saluons l'engagement à long terme de l'UE en faveur du développement durable et de la transparence. Il est essentiel pour les investisseurs et les citoyens de pouvoir faire la distinction entre des allégations marketing et le véritable développement durable. Ambienta s'engage dans cette



transition en faveur de la transparence et continuera à développer des produits financiers innovants, respectueux de l'article 9. »

-FIN-

À propos d'Ambienta

Avec environ 2 milliards d'actifs sous gestion, Ambienta est un gestionnaire d'actif européen axé sur le développement durable, et un leader dans la durabilité environnementale appliquée à l'investissement. Implanté à Milan, Londres, Paris et Düsseldorf, Ambienta investit dans des entreprises privées et cotées portées par les grandes tendances environnementales. En private equity, Ambienta gère le plus large de sa catégorie et a réalisé quarante et un investissements à travers l'Europe dans des entreprises dont les produits ou les services permettent une utilisation plus efficace des ressources ou une réduction de la pollution. Sur les marchés boursiers, Ambienta a lancé le premier fonds actions de performance absolue entièrement axé sur la préservation de l'environnement. www.ambientasgr.com

Contacts médias

Alexander Gorokhov/Theo Davies-Lewis
Finsbury Glover Hering
Tél. : +44 7341 680 283/+44 7920 084 746
E-mail : Ambienta@finsbury.com